

Aide au choix de la méthode OASIS (approfondie / flash)

La méthode d'évaluation des dispositifs de surveillance OASIS comporte deux variantes, « approfondie » (ou « complète ») et « flash ». Ce document a pour objectif d'aiguiller les gestionnaires de dispositifs de surveillance et les évaluateurs dans le choix d'une des deux variantes.

1 - Rappel des différences entre les deux méthodes

Les différences entre les deux méthodes portent sur :

- La manière de comprendre le fonctionnement du dispositif (donc renseigner le questionnaire descriptif)
- Le temps consacré à l'évaluation
- La robustesse des résultats
- La précision des résultats et l'acceptabilité des recommandations

Le tableau 1 présente ces différences.

Tableau 1 : principales différences entre les méthodes OASIS approfondie et flash

	Méthode approfondie (interviews)	Méthode Flash
Modalités de connaissance du dispositif (c'est l'équipe d'évaluation qui renseigne le questionnaire descriptif)	Lecture de documents et nombreuses interviews (à minima de tous les types d'acteurs du dispositif)	Lectures de documents ++++ et échanges avec évaluateurs internes
Temps consacré par un évaluateur à la méthode (y compris la notation sans la rédaction du rapport)	15 à 20 jours au minimum (1h30 par entretien avec 20 à 30 entretiens minimum) Méthode étalée dans le temps	4 jours au minimum Méthode plutôt groupée dans le temps
Robustesse des résultats	Bonne, car les avis des différents acteurs ont été recueillis en direct et bien croisés	Moyenne, car les avis des différents acteurs ne sont pas tous recueillis
Précision et acceptabilité des recommandations	Les <u>recommandations</u> , essentiellement sur la partie <u>terrain</u> et le <u>niveau intermédiaire</u> sont plus ciblées et détaillées. Elles sont également plus facilement acceptables et appropriables par les acteurs de <u>terrain/niveau intermédiaire</u> qui ont été interviewés	Les <u>recommandations</u> , essentiellement sur la partie <u>terrain</u> et le <u>niveau intermédiaire</u> sont forcément moins ciblées et détaillées qu'après l'interview d'acteurs de ces deux niveaux. Leur acceptabilité par ces acteurs est donc d'autant diminuée*

*Compte tenu de l'absence d'interview, dans la méthode Flash il faut bien veiller à inclure dans l'équipe de notation des acteurs de terrain et du niveau intermédiaire

2 - Éléments de choix entre les deux méthodes

2-1 Temps disponible pour l'évaluation

Le temps disponible pour l'évaluation (à la fois pour les évaluateurs et les acteurs du dispositif) est un élément clé du choix entre les deux méthodes. Rappelons que pour une méthode approfondie il faut à minima 15 jours de travail et pour une méthode Flash environ 4 jours.

Le résultat n'est pas tout à fait le même mais on peut estimer que les évaluations suivent la loi de Pareto ou loi des 80/20 (Figure 1) : avec une évaluation Flash on dépense 20 % de l'énergie et on obtient environ 80 % des résultats et pour gagner les 20 % restant des résultats avec une évaluation approfondie il faut engager 80 % de l'énergie.

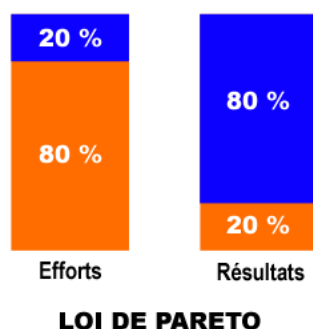


Figure 1 : La loi de Pareto ou loi du 80/20

2-2 Type de difficultés du dispositif

Seule la méthode approfondie permet d'explorer réellement en profondeur et de manière pertinente des difficultés liées au terrain (perception des acteurs de terrain, difficulté de collecte ou de transmission de données, etc.) ou dans une moindre mesure au niveau intermédiaire. Il faut donc avant le choix définitif de la méthode en lien avec l'animateur du réseau tenter de poser des hypothèses pour cerner à quel niveau se situent les principales difficultés du dispositif de surveillance à évaluer.

Si la fluidité relationnelle (communication) entre les différents acteurs des différents niveaux (terrain, intermédiaire et national) est bonne, la méthode approfondie est moins indispensable, même avec des difficultés sur les niveaux terrain et intermédiaire.

2-3 Force de la demande d'évaluation

Si la force de la demande d'évaluation (soit par le décideur soit par l'animateur ou certains acteurs clés du dispositif) est modérée, la méthode approfondie peut améliorer l'acceptabilité des recommandations mais peut également s'avérer inutilement chronophage. La méthode flash est donc préférable dans ce cas.

Il paraît donc indispensable de bien préciser les objectifs de l'évaluation au demandeur pour évaluer son niveau de motivation et aussi pour rectifier éventuellement des objectifs non atteignables par la méthode d'évaluation (qu'elle soit flash ou approfondie !).

2-4 La complexité du dispositif évalué

Si le dispositif est très complexe (et notamment pour les dispositifs peu ou pas formalisés) il est préférable de choisir une méthode approfondie de manière à être capable de collecter les bonnes informations et de conduire de manière pertinente l'évaluation.

2-5 Bilan

Il existe actuellement deux méthodes OASIS : une Approfondie et une Flash et il n'est pas proposé actuellement de méthode intermédiaire. Si la méthode Flash est choisie il n'y a, en principe, pas d'interviews (qui risquent de fausser l'image qu'on pourrait avoir si la méthode approfondie était utilisée).

Il convient donc de choisir précocement l'une des deux méthodes et de s'y tenir. Une fois la méthode choisie, il n'est pas opportun (car pourrait être démobilisant pour l'équipe de notateurs notamment) de s'étendre sur l'autre méthode qui aurait pu être choisie.

Le choix de la méthode flash peut être tentante notamment si les évaluateurs disposent de peu de temps pour l'évaluation mais il faut rappeler que cette méthode présente le risque de ne pas permettre d'investiguer certains points importants du dispositif de surveillance notamment ceux du terrain.

Finalement les deux méthodes présentent des complémentarités et dans l'hypothèse d'évaluation successives dans le temps des dispositifs de surveillance, l'idéal serait sans doute de les alterner.

3 - Eléments de choix pour l'utilisation du distanciel et du présentiel

Les deux méthodes peuvent se réaliser en présentiel, en distanciel ou une alternance des deux selon les phases.

Le choix de l'une ou l'autre des options est fonction du temps et des moyens disponibles.

Si le présentiel est plus cher et plus chronophage que le distanciel, il permet également des échanges plus en profondeur notamment avec les acteurs de terrain pour la méthode approfondie ; voire dans certaines situations le présentiel permet également aux notateurs d'observer certaines phases du fonctionnement du dispositif (collecte des données par exemple).

L'alternance entre les deux options est généralement choisie pour beaucoup d'évaluations. Dans ce cas, dans un esprit à la fois d'économie du temps et d'efficacité, on peut recommander :

- D'effectuer les interviews (s'il n'est pas perçu a priori (cf supra) de difficultés particulières liées au terrain) pour la méthode approfondie et les échanges pour renseigner le questionnaire descriptif en distanciel,
- De pratiquer la pré-notation entre les notateurs en distanciel,
- D'effectuer la journée de notation en présentiel (en raison notamment de l'importance de la communication non verbale) (surtout on a choisi la méthode flash et également si la communication n'est pas totalement fluide entre les acteurs du dispositif et donc les notateurs),
- D'effectuer la séance de restitution en présentiel ce qui permet aux personnes présentes de beaucoup mieux exprimer leurs commentaires sur les recommandations proposées.

Le tableau 2 récapitule les éléments de choix pour les phases présentiel ou distanciel en cas de choix de la formule d'alternance.

Tableau 2 : En cas de formule alternance présentiel / distanciel : choix préférable du distanciel ou présentiel pour les différentes phases de la méthode

Phases de la méthode	Acteurs concernés	Présentiel	Distanciel
Précisions sur les objectifs	Demandeurs de l'évaluation et équipe d'évaluation	X	X
Renseignement du questionnaire descriptif	Interviewés (méthode approfondie) / équipe d'évaluation (flash)		X
Pré-notation	Equipe d'évaluation		X
Notation	Equipe de notation	X	
Restitution	Demandeurs et des représentants de tous les types d'acteurs	X	